

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 13 – Décembre 2007

SAUVONS LE MONT BLANC !

La France, l'Europe, ont-elles un patrimoine si riche qu'elles peuvent se permettre d'ignorer le plus évident d'entre eux ? C'est la question que l'on est en droit de se poser pour peu que l'on s'intéresse un tant soit peu au massif du Mont-Blanc.

Car quoi qu'on en dise, ce massif est le seul d'une telle importance qui ne soit pas protégé par un parc national, et cette importance est tout aussi bien culturelle -c'est quand même le berceau de l'alpinisme, du tourisme, même-, que naturelle. Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans la brochure que *proMont-Blanc* vient de publier grâce à la collaboration d'une trentaine de scientifiques, de photographes et de géographes sur le caractère exceptionnel du massif¹.

Alors comment en est-on arrivé là ? Pourquoi un tel état de fait est-il possible ?

Sans remonter au déluge, un petit retour en arrière s'impose.

C'est au Mont-Blanc que le tourisme est né, avec Saussure, Paccard, Balmat, et la cohorte d'Anglais qui ont suivi leurs traces, et qui ont mis «le Mont Blanc à la mode», selon l'expression choisie par Albert Smith pour titre du récit de son ascension de 1851, avec 16 guides et... 103 bouteilles (dont 3 de Cognac. On savait vivre à l'époque !) Ils venaient de créer, malgré eux, l'exploitation touristique d'un territoire, en modifiant profondément le mode de vie de ses habitants, et cela a marché si bien, cela marche encore si bien, que cet aspect des choses prime désormais sur toute autre considération, en particulier environnementale. Il est normal de continuer de creuser le filon.

Des réactions se sont quand même fait jour, la première méritant d'être citée étant due à la Commission nationale de Protection de la Montagne. En 1975 en effet, Charles-Noël Berrehouc, Secrétaire général de notre commission, prend connaissance d'un projet de repas de gala au sommet du Mont Blanc, opération menée par les «Jeunes Restaurateurs de France» qui comptaient récompenser ainsi les majors des Grandes Ecoles en se faisant au passage un peu de publicité, à grand renfort d'hélicoptères... Plus de 400 personnes manifesteront à Chamonix contre cette «grande bouffe», qui sera finalement annulée, et c'est l'année suivante, à pied et guidés par le Club alpin français et le Syndicat national des guides, que les majors de l'ENA, Polytechnique, Centrale, HEC et 7 autres grandes écoles fouleront le sommet.

Mais d'autres projets tout aussi délirants suivront : ascension à moto, descente en voiture... et au delà de ces opérations ponctuelles, le grignotage de l'espace naturel continue, à coup de téléphériques et d'urbanisation. Au point qu'en 1986, à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la première ascension, l'élite de l'alpinisme mondial, à l'initiative du Club alpin académique italien, signe un «Manifeste pour le Mont-Blanc» demandant la protection du massif, et initie la réflexion sur l'avenir des montagnes en général, qui a conduit à la création de Mountain Wilderness, puis du CIAPM, le Collectif international des associations pour la protection du Mont-Blanc (qui prendra plus tard le nom de *proMont-Blanc*).

C'est là qu'est née l'idée d'un parc international du Mont-Blanc, idée qui s'imposait à tous, sauf aux principaux concernés, les élus locaux, qui ont contre-attaqué en proposant à la place un «Espace Mont-Blanc» qui, pendant de nombreuses années, n'a été qu'un outil de résistance à la protection du massif, permettant de continuer à faire rentrer l'argent en vendant l'image d'Epinal d'un sommet virginal, pourtant violé tous les jours par nombre de téléphériques et d'hélicoptères...

Mais évolution des mœurs dans le domaine de l'environnement et les actions associatives ont conduit à une lente évolution. La question des poids lourds internationaux servira de déclencheur.

Aujourd'hui, l'Espace Mont-Blanc s'est enfin doté des outils pour faire avancer la protection du massif : un schéma de développement durable (SDD), élaboré lors d'une véritable concertation et décliné en projets intégrés de territoires, donne la ligne stratégique pour les années à venir. Le massif s'est pris en main, les édiles politiques se sont à nouveau saisi de la question. Ainsi, le Comité de Massif des Alpes a voté une motion en faveur de l'application du SDD ; le ministre Italien de l'Environnement a commencé la concertation avec les élus Valdôtains pour déposer rapidement un dossier demandant l'inscription du massif au patrimoine mondial de l'UNESCO ; Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a déclaré cet automne : «[...] j'ai convenu avec l'Italie et la Suisse de déposer un dossier commun concernant le statut du Mont-Blanc. Nous souhaitons qu'il soit désormais classé au patrimoine mondial de l'Unesco. En prenant les problèmes un par un, je sais qu'on va y arriver.»

Reste que de gros projets d'aménagement sont encore dans les cartons, voire en sortent : triplement du débit de la télécabine d'Helbronner, avec tous les équipements de confort qui vont avec, ou encore équipements pour le ski côté français (liaison interstations à travers l'aiguille Croche, Espace Diamant, retenue collinaire dans les Aiguilles Rouges, immeubles à Vallorcine...).

Et l'EMB vient de déclarer, en réponse aux déclarations ministérielles, que l'inscription à l'UNESCO était prématurée... Une fois de plus, il serait urgent d'attendre !

Nous n'acceptons pas cela, et nous le disons ! Mountain Wilderness a remis le sujet sur la place publique à l'occasion d'une ascension symbolique du Dolent cet été ; *proMont-Blanc* vient de mettre en place un observatoire, le «thermomètre du Mont-Blanc», pour mesurer les avancées liées à la mise en œuvre du SDD, et dénoncer immobilisme ou recul le cas échéant. Le collectif lance également en ce début décembre un film faisant la promotion de la protection du massif, et demandant son inscription au patrimoine mondial. Il sera diffusé avant chaque séance de cinéma à Sallanches et Chamonix, invitant le spectateur à soutenir l'opération en se connectant sur le site de *proMont-Blanc*.

Car de la mobilisation de tous dépend l'avenir du massif !
Vincent Neirinck

¹ A télécharger sur le site de *proMont-Blanc* : http://www.pro-mont-blanc.org/fr/projet_aff.php?id_projet=6

Le site de *proMont-Blanc* : www.pro-mont-blanc.org

MANQUE DE NEIGE : FERMETURE D'UNE STATION DE SKI

Dans les Hautes-Alpes, la fermeture pure et simple de la station de Céüse (commune de Manteyer), près de Gap, est annoncée. Cette petite structure, créée à la Libération, connaissait des difficultés depuis plusieurs années ; faute de neige, elle n'a pas fonctionné l'hiver dernier.

Il était prévu d'installer une retenue collinaire afin d'alimenter des canons à neige. Un arrêté préfectoral d'octobre 2006 autorisait les travaux. C'était sans compter sur la crainte des communes voisines de se voir priver d'eau. Elles ont donc déposé un recours gracieux devant le tribunal administratif de Marseille, qui le 15 mai dernier, vient de leur donner raison en suspendant cet arrêté.

Le maire de Manteyer affirme que les remontées mécaniques seront démontées et que le domaine sera remis en état. Il ajoute: "les moutons seront contents".

Jean-Pierre Buraud - jp.buraud@wanadoo.fr

LES GLACIERS SOUFFRENT ET CEUX DES PYRENEES N'ECHAPPENT PAS A CETTE SITUATION

En Aout dernier, le club alpin de Toulouse a prêté main forte à l'association Moraine pour placer des balises qui permettent le suivi de l'ablation du glacier d'Ossoue au Vignemale (65).

Nous avons appris par la suite que, sur l'autre versant (le Nord), à la même période, le glacier suspendu du Petit Vignemale a perdu un pan de sérac qui l'appuyait sur la base de la paroi. Nul ne sait si le reste du glacier ne va pas glisser brutalement.

Même situation juste à côté avec le glacier des Oulettes situé au pied du couloir de Gaube : sur sa moitié gauche, c'est désormais une paroi de roche qui est visible. L'autre côté est encore recouvert par les séracs mais jusqu'à quand ?

Et tout cela avec un été pourri !

Denis Maubé - denis.maube@neuf.fr

MOBILITE DOUCE

A l'heure du "Grenelle de l'Environnement" devenu "Etats Généraux", il est "tendance" de parler de mobilités douces, voire pour les plus convaincus d'entre nous, de les mettre en pratique. 3 exemples :

- les récentes publications de Mountain Wilderness, que ce soit le bulletin de septembre 2007, n°72, consacré aux initiatives de tourisme doux en montagne ou dans l'encart joint "transports en montagne, mobilité douce".
- les travaux menés dans le cadre du Protocole Transports de la Convention Alpine avec un sous-groupe "soft mobility" traitant d'une part de l'accessibilité des stations alpines par les transports publics et d'autre part des bonnes pratiques à développer dans les stations, voire, à la demande de l'Italie, dans les villes de piémont.
- l'organisation à La Bresse (Vosges) les 18 et 19 octobre d'une "Biennale Européenne de la Montagne" consacrée en grande partie à ces problèmes de mobilité en montagne (cf. article ci-contre).

François Grosjean - francois.grosjean2@wanadoo.fr

COLLOQUE CIPRA / STATIONS DE SKI

La CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes) a organisé un colloque le 28/09/07 sur le thème : Stations de ski, évaluation environnementale et diversification.

Introduisant le débat, Joël Giraud, député des Hautes Alpes, a insisté sur la nécessaire diversification des stations de ski menacées par le changement climatique et sur le retard français en matière de transports collectifs.

Le changement climatique et son impact sur nos massifs ont été présentés par J.C. Loubier, géographe et collaborateur scientifique à l'université de Grenoble :

L'impact principal est bien sûr la diminution de l'enneigement; pour y parer on a développé la neige artificielle ou « de culture » qui a elle-même des conséquences environnementales.

Quelques chiffres: la France a 329 stations de ski (record mondial du nombre de stations, de téléskis et de débit total skieurs/heure); leur chiffre d'affaires global est de 1000 millions d'euros environ dont 99% pour les cent premières, les 200 autres se partageant le 1% restant. Une enquête faite en 1999 a montré que le ski de piste jouait un rôle très important, direct et indirect, dans le maintien de l'activité. La neige de culture coûte 0,80 euros par m3, et 30 cm sur 50 ha coûtent 320 000 euros. La production de neige artificielle est de 95 millions de m3 sur l'arc alpin par an, c'est équivalent à la consommation en eau d'une ville de 1,5 millions d'habitants. En France 19%

des pistes sont couvertes par de la neige artificielle.

Si la neige artificielle garantit le maintien de l'activité, elle a un impact sur l'environnement et pose à long terme la question de la préservation de la diversité: la neige de culture étant plus abrasive pour le couvert végétal, la durée de retour à l'état initial est de 30 ans après un enneigement artificiel.

Le Maire des Gets, A. Boulogne, a présenté ensuite la réflexion et l'action conduite dans sa commune en matière d'habitat et de transports: une telle station de ski n'en ayant plus que pour 25 à 30 ans, ce qui est environ la durée de vie d'une remontée mécanique, il faut déjà prévoir une autre vocation aux remontées dès leur remplacement; la diversification se joue donc dès aujourd'hui.

Une enquête ayant montré que la clientèle venait pour le paysage (« effet waou ! l'anti-ville »), la montagne restant le dernier territoire vierge, on s'est efforcé de ne pas détruire cet atout en maîtrisant l'urbanisation. En même temps le manque d'eau a nécessité un moratoire sur les permis de construire; mais la pression pour construire reste forte et il faudrait pouvoir dans l'avenir définir des priorités tout en faisant évoluer l'habitat pour limiter les émissions de CO2.

Concernant les transports, il a fallu remettre en question le 100% voiture pour la simple raison qu'une automobile utilise trois places de parking (logement, commerces et remontées mécaniques) soit 3x5=15m2. Faute de pouvoir consacrer autant d'espace et pour minimiser les émissions on a choisi de développer les transports en commun pour la mobilité interne et pour l'accès. Dans ce dernier domaine, il faut faire l'effort sur le dernier km, le client ayant besoin d'être rassuré à l'aide d'un cadencement régulier comme ça se pratique en Suisse et en Autriche.

Aujourd'hui en Savoie et Haute Savoie il y a 8000 lits nouveaux par an (l'équivalent d'une station nouvelle), pour remplir ces lits, on espère trouver des clients partout dans le monde, mais si on prévoit que le nombre de clients skieurs dans le monde va doubler d'ici 15 ans, le nombre de lits touristiques va en même temps tripler: la course du quantitatif est perdue, reste le qualitatif; il faut arrêter de construire et améliorer l'existant: le PLU doit être restrictif.

Une note d'espoir pour terminer: les outils d'analyse environnementale des stations sont en cours d'élaboration, la demande des clients étrangers plus fortement sensibilisés à ces questions peut faire évoluer l'offre, on sent déjà une volonté de certaines stations de ne pas détruire leurs atouts et la prise de conscience progresse.

Hélène Denis - hel.denis@wanadoo.fr

UNE 2^{EME} BIENNALE EUROPEENNE DE LA MONTAGNE DANS LES VOSGES

Après un 1er essai en octobre 2005 à Gérardmer consacré aux territoires de montagne dans l'espace européen, la CCI des Vosges vient de tenir à La Bresse de nouvelles assises sur le thème de l'accessibilité en montagne.

De nombreux intervenants de qualité ont été invités à traiter de cette problématique d'actualité retenue par un comité d'organisation issu du "Club des CCI de montagne", réseau particulièrement actif dans le Massif Central avec la création d'un comité scientifique européen.

Avec Valérie Lemoine, chargée de la gestion des membres au CAF des Hautes-Vosges et invitée au titre de l'OTSI de Gérardmer, j'ai participé aux 2 journées de conférences et de tables rondes consacrées aux thèmes suivants:

- favoriser l'accessibilité en montagne,
- l'accessibilité numérique en montagne,
- l'accessibilité en montagne et le développement durable.

Il ne nous a pas échappé que les enjeux économiques et touristiques ont pris le pas sur les préoccupations environnementales et sociales auxquelles sont confrontés les habitants permanents des vallées de montagne (infrastructures de transport, préservation des ressources naturelles et humaines, etc...).

Cependant, comme cela sera le cas quelques jours plus tard sur le versant alsacien des Vosges avec le 23ème Congrès de l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne), la FFCAM et les cafistes peuvent tirer profit de tels débats qui agitent nos décideurs (le Grenelle régional se tenait dans la foulée à Epinal) sur le thème très à la mode du Développement Durable.

Développement : sans aucun doute.

Durable : cela reste à prouver, notamment par les acteurs des territoires de montagne qui, à l'aube d'une nouvelle saison de sports d'hiver, ne manqueront pas de mettre en avant leurs bonnes intentions dans un secteur sensible à tous points de vue.

François Grosjean - francois.grosjean2@wanadoo.fr